

CAMPUS CONDORCET Paris–Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

Secrétariat général
Décision n°24

LE PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC CAMPUS CONDORCET



Onze membres pour un pôle international de recherche et de formation en sciences humaines et sociales.

Vu le décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu la circulaire du 05 octobre 2018 du président de EPCC relative aux prochaines élections professionnelles ;

Vu les candidatures déposées par les organisations SGEN - CFDT, CFTC – EPR, SNPTES et SNPREEES – FO ;

Vu le tirage au sort effectué le 29/10/2018 par Fathia Salim, chargée des affaires financières, sous la supervision du secrétaire général de l'EPCC ;

- CNRS** Centre National de la Recherche Scientifique
- EHES** École des Hautes Études en sciences sociales
- ENC** École nationale des chartes
- EPHE** École Pratique des Hautes Études
- FMSH** Fondation Maison des sciences de l'homme
- INED** Institut National d'Études Démographiques
- PARIS 1** Université Panthéon-Sorbonne
- PARIS 3** Université Sorbonne Nouvelle
- PARIS 8** Université Vincennes – Saint-Denis
- PARIS 10** Université Paris Nanterre
- PARIS 13** Université

ARRETE

ORDRE DES ORGANISATIONS ADMISES A PARTICIPER AUX ELECTIONS
DU 6 DECEMBRE 2018 – SCRUTIN DE SIGLE :

- 1 : SGEN - CFDT
- 2 : CFTC – EPR
- 3 : SNPTES
- 4 : SNPREEES – FO
-

Fait à Saint Denis, le 29 octobre 2018

Jean-Marc Bonnisseau

Président de l'EP Campus Condorcet

Affichée le

Publiée le

Exécutoire le

Décision n° 24 ordre des listes candidates au scrutin du 06.12.2018

Campus Condorcet
20 avenue George Sand
93 210 Saint-Denis La Plaine
Tél. +33 (0) 1 55 93 93 34
campuscondorcet
@campus-condorcet.fr
campus-condorcet.fr